Informations sur le traitement des données personnelles

État : 21 novembre 2025

L'association Alumni BFH (ci-après « association ») collecte, traite et utilise les données personnelles de ses membres afin d'accomplir ses tâches conformément à ses statuts, notamment pour l'administration des dits membres (groupe d'intérêt d'alumni).
Ci-dessous la liste des données relatives aux membres :

- Nom et adresse ;
- Numéros de téléphone ;
- Adresse électronique ;
- Filière d'études et année d'obtention du diplôme ;
- Fonction(s) au sein de l'association.

La responsabilité de ces données revient à l'association.

L'association traite les données personnelles susmentionnées à l'aide d'une application CRM (Customer Relationship Management).

L'association utilise les médias suivants pour communiquer en interne et vers l'extérieur :

- Internet ;
- Newsletter ;
- LinkedIn ;
- Instagram ;
- WhatsApp.

L'association publie sur les canaux susmentionnés des informations, des clichés pris à l'occasion d'évènements et des photographies de membres individuel-le-s (p. ex. du bureau, des fonctionnaires). Les membres qui ne souhaitent pas y figurer peuvent à tout moment s'opposer à la publication de leurs données (y compris les photographies) auprès du bureau, ce qui entraine leur non-publication ou leur suppression. L'association informe au préalable les personnes concernées de son intention de les photographier ou de publier ces images et recueille leur consentement.

Pour gérer les données de ses membres et les informer, l'association collabore avec la BFH, avec laquelle elle a conclu un contrat de service. La BFH traite les données personnelles des membres de l'association à l'aide de son application CRM, qui est exploité sur ses serveurs. Seul-e-s les collaborateurs et collaboratrices de la BFH chargé-e-s de la gestion des membres, en particulier le personnel du secrétariat Alumni de la BFH, ont accès à ces données. Aucune comparaison des données avec celles de la BFH n'est effectuée, à moins que cela ne soit prévu dans les statuts ou qu'un-e membre ait donné son accord à cet effet.

Les données ne sont pas transmises à des tiers en dehors des cas susmentionnés. Dans le traitement des données personnelles, l'association garantit par ailleurs la confidentialité et la sécurité prescrites par la loi et se conforme à la loi fédérale sur la protection des données.

L'association supprime les données personnelles des membres qui ont quitté l'association à l'issue des périodes de conservation légales. En règle générale, cette condition est remplie au bout de 10 ans.

Chaque membre peut exiger des informations sur les données enregistrées à son sujet, sur leurs destinataires et sur le but de l'enregistrement, et demander la rectification et la suppression des données qui ne sont pas ou plus nécessaires.